

Procès-verbal du CONSEIL MUNICIPAL du 05 février 2018

Présents : Guy DAUPHIN, Jean-Louis FELUGO, Marie-Claire FEREOUX, Bruno LABAT, Franck LAROCHE, Michel LEROY, Valérie MERLI, Joëlle RICHAUD

Pouvoirs : Stéphane FABRESSE à Michel LEROY, Carlos FERNANDEZ à Jean-Louis FELUGO, Michèle LAUZE à Guy DAUPHIN

Secrétaire : Marie-Claire FEREOUX

Le quorum est atteint

Le compte-rendu du conseil municipal du 04 décembre 2017 est soumis au vote : **unanimité**

1- Mise à jour du tableau des effectifs

La commission administrative paritaire du 30 novembre 2017 a émis un avis favorable à l'avancement de grade de deux employés communaux.

Il convient donc de mettre à jour le tableau des effectifs en supprimant les deux postes qui disparaissent et en créant les deux nouveaux postes.

- Suppression d'un poste d'ATSEM principal de 2^e classe, catégorie C à temps non complet 28h
- Suppression d'un poste d'adjoint technique catégorie C à temps non, complet 28h
- Création d'un poste d'ATSEM principal de 1^e classe, catégorie C, à temps non complet 28h
- Création d'un poste d'adjoint technique principal de 2^e classe, catégorie C à temps non complet 28h

Vote : unanimité

2 – Nouvelle appellation pour la Région PACA

Le Conseil régional a annoncé le 15/12/17 que la région s'appellerait désormais « Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur, sans débat public.

Or la Provence est connue et reconnue à l'international, le pays niçois se dénommait « Terres neuves de Provence », sur la monnaie frappée à Embrun on pouvait lire « Proencie » qui veut dire « de Provence ».

Enfin Frédéric Mistral a écrit : « *Depuis l'heureuse Nice où croit l'orange, depuis les îles d'or où le poisson se joue, jusqu'au rempart de neige que Briançon élève* »

Un collectif d'élus propose que la future appellation soit PROVENCE, la notion de Sud étant trop générique, et propose aux communes de délibérer sur ce sujet.

Vote pour la consultation: unanimité

Vote pour La Provence : 7 pour et 4 abstentions

Décisions du maire pour information

N° 2018/07 pour les dépenses du 20/10 au 13/12/17

20/10/2017	JVS Mairistem Installation logiciel sur unité centrale Accueil	210,00 €
20/10/2017	JVS Mairistem installation logiciel sur unité centrale Secrétariat	210,00 €
08/11/2017	Toinon Pascal Travaux de conservation et rénovation autel	2 475,00 €

08/11/2017	Lenotte Adeline	Restauration peinture 3 panneaux retable	4 895,00 €
16/11/2017	BRAUN Catherine	Situation N° 1 restauration maître autel	3 750,00 €
14/12/2017	Fernandez Valencia Carlos	chauffe-eau apt au-dessus mairie	624,00 €
12/12/2017	Braun Catherine	situation N° 2 restauration maître autel	350,00 €

N° 2018-01 : annule et remplace la décision n° 2017-05 du 28/09/17.

Acte constitutif d'une régie de recettes cantine scolaire – périscolaire pour logiciel 3D OUEST et Paiement par internet TIPI.

N° 2018/02 : acceptation de l'indemnité de sinistre Groupama assurances d'un montant de 102,48 € relative à une perte de denrées le 09/12/2017.

Divers

PLU : Commissaire enquêteur : Florence Réard - Enquête du 28/02 au 30 mars soit 31 jours

Permanences en mairie : Mercredi 28/02 de 9h à 12h
 Samedi 10/03 de 9h à 12h
 Vendredi 16/03 de 13h30 à 16h30
 Mercredi 21/03 de 9h à 12h
 Vendredi 30/03 du 13h30 à 16h30

Fédération des Foyers Ruraux des Alpes du Sud : convention de mise à disposition du foyer pour les périodes du 07 au 14/07/2018 et du 20/10 au 03/11/2018 pour la réalisation de formation BAFA. Une place pour suivre cette formation est offerte.

SIVOM : problème de gouvernance car pas les mêmes dispositions entre Cotelub et la Métropole. Comité syndical du 1^{er} février annulé.

Travaux mail : semaine du 19/02 : destruction de la plateforme de l'ancien city stade pour donner accès au stationnement des véhicules. Puis début des gros travaux le 26/02 pour profiter des vacances scolaires.

Réunion avec le service transport scolaire le 08/02.

L'accès à la poubelle enterrée sera condamné. Des containers verts seront mis à disposition des habitants.

Création d'une Société Publique Locale « 84 Territoire » par des élus. Il faut être actionnaire pour en faire partie. Or il existe déjà suffisamment de structures de ce type sans créer une couche supplémentaire. Le conseil municipal est d'accord pour ne pas devenir actionnaire.

FEADER : subvention européenne demandée pour le mail : refusée

Prochain conseil : annulation de celui prévu le 12/03 pour cause d'absence du maire – reporté au 19/03.

Fin du conseil à 21h45